



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Communiqué de Presse

Orléans, le 17 mai 2018

Objet : réseau routier d'intérêt régional

Lors de la session plénière du 16 mai le groupe Front National a déposé un vœu pour demander que la Région prenne en compte le réseau routier d'intérêt régional dans le cadre de la loi NOTRe.

Ce vœu fait écho à la demande des 6 présidents des départements de la région Centre-Val de Loire, mais le groupe FN avait déjà formulé cette demande à plusieurs occasions, considérant qu'il s'agit d'un enjeu incontournable qui doit être intégré dans les différents schémas d'aménagement de la Région.

Cela démontre bien que dans ce domaine comme dans d'autres la loi NOTRe n'a pas apporté la clarification nécessaire, ni au niveau des compétences, ni au niveau des financements.

Il est regrettable que cette dimension n'ait pas été prise en compte dans le contrat de plan Etat-Région, ni dans les contrats territoriaux, à cause du blocage du groupe écologiste.

Le vœu a été repoussé une nouvelle fois par la majorité, alors que le groupe de la droite et du centre n'a pas souhaité participer au vote.

Dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) le groupe Front National demandera la prise en compte du réseau routier d'intérêt régional, qui constitue précisément un élément substantiel du développement et de l'égalité des territoires, en permettant des liaisons qui ne sont pas couvertes par le ferroviaire.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
02 38 70 34 40 - grpfn@grp.regioncentre.fr
fn-regioncentre.fr